Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 43 (1951)

Heft: 3

Nachruf: Adieu à Charles Schürch

Autor: J.M.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel: «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

43me année

Mars 1951

Nº 3

Adieu à Charles Schürch

Au début de ce mois, le 2 mars précisément, la nouvelle de la mort de Charles Schürch frappait ses amis. Rien ne faisait prévoir cette fin rapide des suites d'une grippe. Quelques jours auparavant, il venait encore au bureau que l'Union syndicale avait mis à sa disposition au moment de sa retraite, au printemps 1947. Il n'a pas eu le temps de souffrir. C'est une compensation que la mort devait à celui dont la vie fut un perpétuel combat contre l'infirmité successive à

la terrible paralysie infantile.

D'innombrables marques de sympathie sont parvenues à sa famille et à l'Union syndicale suisse. Des camarades de lutte, naturellement, des syndiqués, des coopérateurs, des socialistes d'abord. Mais aussi de hautes personnalités politiques suisses, des magistrats s'associèrent à ces marques d'estime. Des employeurs joignirent leurs hommages à ceux-là. De toute l'Europe syndicale et sociale, l'élan d'affection émue déferla. Et si la cérémonie d'incinération, au crématoire de Berne, fut émouvante, l'hommage adressé à l'ouverture de la 114e session par le président du Conseil d'administration du B. I. T., puis par MM. Waline, Finet et Ramadier — respectivement porteparole des groupes employeur, travailleur et gouvernemental — le fut tout autant. Les Droits du Travail de mars reproduisent ces édifiants discours. Ces condoléances, très souvent originales — c'està-dire pensées — reconnaissent en Charles Schürch une personne éminente, de caractère élevé, ferme et amène à la fois, animé d'un noble idéal et d'une volonté ardente quand il s'agit de le répandre et surtout de le réaliser.

L'œuvre de Charles Schürch mérite ces éloges. Elle a déjà été évoquée dans la correspondance syndicale suisse à quelques reprises, spécialement dans les discours prononcés par ses successeurs lors de la cérémonie d'incinération. Nous la rappelons ci-dessous dans de sèches notes biographiques, combien éloquentes pourtant, sur lesquelles nous aurons encore souvent l'occasion de revenir. Le défunt continue à vivre dans nos publications syndicales, particulièrement dans cette Revue syndicale suisse à laquelle il était si attaché. Pour cette fois, nous nous bornerons à clamer que depuis cinquante ans

Charles Schürch était sans cesse obsédé par la défense des intérêts ouvriers, sur les trois plans: syndical, coopératif et socialiste. Toute sa vie fut consacrée à la défense des travailleurs dont il s'efforça, avec ses pairs, d'améliorer le sort en luttant pour renforcer la mutualité syndicale, étendre la législation sociale ou de protection des travailleurs, extirper le chômage et la misère, réduire la durée du travail, élever les niveaux de vie, assurer la sécurité de l'emploi. Il fut de ceux qui firent confiance aux pionniers des contrats collectifs de travail, dans une époque où les sceptiques et les contempteurs, au nom de la lutte des classes, préféraient encore les succès oratoires aux réalisations pratiques. Il s'intéressa activement à la formation professionnelle et à l'éducation.

Charles Schürch est entré dans l'histoire du mouvemennt ouvrier. Galant homme, le temps lui réserve sans doute une place de choix.

A sa veuve, à sa fille mariée en Californie, à sa famille, le Comité syndical suisse réitère ses condoléances et l'expression de sa reconnaissance.

J. M.

Biographie

Charles Schürch, né le 6 avril 1882 à La Chaux-de-Fonds (canton de Neuchâtel), originaire de Heimiswil (Berne) et La Chaux-de-Fonds.

A suivi les écoles primaires et secondaires à La Chaux-de-Fonds.

Ancien ouvrier horloger.

Entré dans le mouvement syndical en 1900. Entré dans le mouvement socialiste en 1900.

Membre du comité des horlogers. 1901 membre du comité central de la Fédération de l'industrie horlogère. Membre du comité de l'Union ouvrière 1905. Président de l'Union ouvrière 1912 à 1913. Président de divers syndicats qu'il a créés à la même époque.

Membre du comité central de la F.O.I.H. Membre du comité central de la F.O.M.H. Président permanent des sections réunies de la Fédération des hor-

logers à La Chaux-de-Fonds 1915 à 1918.

A pris part aux congrès syndicaux internationaux de Berne, d'Amsterdam 1919, Rome 1922. Conférence économique internationale de Gênes en 1922.

Délégué ouvrier aux conférences internationales du travail de 1921 à 1946.

Représentant ouvrier au conseil d'administration du Bureau international du travail depuis octobre 1920 jusqu'à 1939. Membre de la commission mixte agricole (Bureau international du travail et Institut international de l'agriculture, Rome, et de nombreuses autres commissions internationales).

Fondateur en 1909 de la «Sentinelle» et rédacteur de la «Sentinelle» de 1909 à 1912 (journal socialiste hebdomadaire de La Chaux-de-Fonds). A collaboré plus tard au «Voorwaarts» de Rotterdam, «Het Volk», Amsterdam, «Ny Tid», Göteborg, Suède, «Albertà Labor News», Canada, ainsi qu'aux journaux du parti ouvrier et des syndicats de la Suisse romande.

A siégé au Grand Conseil du canton de Neuchâtel de 1907 à 1918 (vice-président) et au Conseil général de La Chaux-de-Fonds de 1906 à 1918 (président en 1916).

Membre du Conseil de la ville de Berne de 1930 à 1935.

Publications «La question de la céruse devant le Parlement suisse.» «Die Bleiweissfrage vor dem schweizerischen Parlament, 1929, Berne.» «Faut-il retarder la sortie de l'école, qu'en pense la classe ouvrière?»

Depuis 1918 secrétaire de l'Union syndicale suisse. Rédacteur de la «Revue

syndicale ».